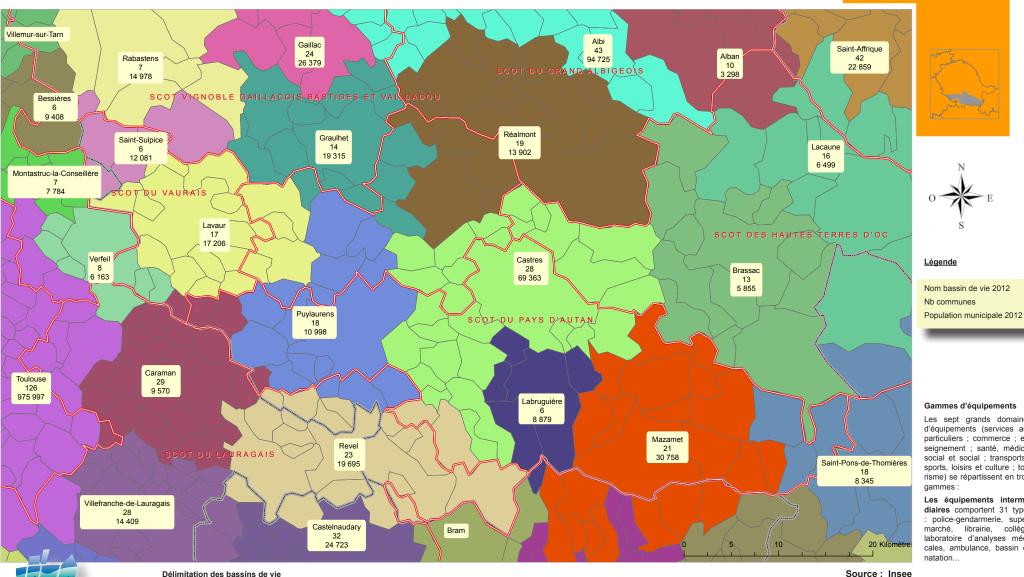
BASSIN DE VIE 2012 ET SCOT



Délimitation des bassins de vie

agglomération

Castres-Mazamet

1511obs bassin de vie et scot popleg12

On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte.

La méthode ANABEL permet enfin d'agréger par itérations successives les communes et de dessiner le périmètre des bassins de vie comme le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants



Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers : commerce : enseignement ; santé, médicosocial et social; transports; sports, loisirs et culture : tourisme) se répartissent en trois

Les équipements intermédiaires comportent 31 types : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...